

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE
ARRONDISSEMENT DE CALVI
CANTON BIGUGLIA NEBBIU

Téléphone : 04 95 37 62 11
20232 VALLECALLE

**ARRETE N° 02/2020 DU 11 JUILLET 2020
PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE AU PREMIER ADJOINT**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VALLECALLE

Vu l'article L 2122-18 du Code des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 Juillet 2020 fixant le nombre d'adjoint ;

Vu le procès- verbal de l'élection de M Augustin POGGI au poste de premier adjoint ;

Considérant que, dans un souci de bonne administration communale, il convient de consentir des délégations aux adjoints,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation de fonction permanente est donnée à Monsieur POGGI Augustin, Premier Adjoint pour :

- Superviser l'entretien des voies et réseaux,
- Signer les documents administratifs et comptables.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie.

Expédition en sera faite à Monsieur le Receveur Municipal de Saint Florent et à Monsieur le Sous-Préfet de Calvi.

ARTICLE 3: Le Délégué et le Receveur Municipal de Saint Florent sont chargés, chacun en ce qui le concerne, De l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE



C. BELLINI